

0. rue de Gruyères.

les accidents

les accidents, (n 1894).  
de 500,000 fr.  
on 700,000 fr.  
es accidents à  
surances pour  
u sans couver-  
ditions d'assu-  
es basses. Ad-  
nts sont au bene-  
e, la Compagnie  
e ce dernier mode

e la Compagnie,  
Marché 2, Berne.  
bles.

onsommé,

boul., Grandvillard.

at, Broc.

es gens des deux

s jours, le diman-

3 octobre :

QUILLES  
dev.-Pont.

er prix : 50 francs.  
AVAUD, tenancier.

is.

ssie.

on des reies, accompagnée  
mellement souffrir : l'urine  
t les efforts faits à la suite  
er le rectum, ce qui était  
ens répétées pendant plu-  
enfant je pris mon parti de  
pas regretter ma démarche,  
ut approprié qu'il m'a in-  
est avec plaisir que l'ex-  
je dois à la Polyclinique  
les malades. Signé : Elise  
1896. La signature  
eil communal de Müstier,  
privée, Kirchstrasse 405,

énitaux.

uites, impuissance, pertes  
tes d'uriner, inflammations,  
te. Traitement par corres-  
conséquence fâcheuse pour  
Kirchstrasse 405, Glaris.

fromagers.

achète toujours du fro-  
rus de Gruyère de 20 à  
du beurre de crème, 30 à  
e. Paiement au comptant.  
Jungo, N., nég.,  
ad rue 63, Fribourg.

ENDRE

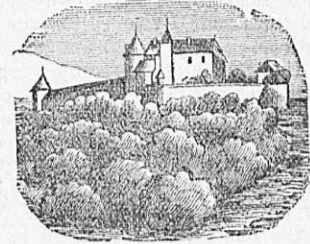
e d'environ 1100 litres.  
PEL, tonnelier, à Bulle.

COLOMBA  
DUCHARD  
SOLUBLE  
ELLENTÉ QUALITÉ  
PRIX  
MODÉRÉS  
TROUVE  
PARTOUT.

MILÉ LENZ, IMP.-ÉDITEUR



# LA GRUYÈRE



**PREUX DE L'ABONNEMENT :**

Suisse. . . 1 an, Fr. 4 50  
... 6 mois. > 2 50  
Etranger : 1 an, Fr. 9 —  
... 6 mois. > 5 —  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les  
bureaux de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>50</sup> 2<sup>25</sup> 5<sup>05</sup> 8<sup>30</sup> — Bulle, arr. 8<sup>17</sup> 1<sup>40</sup> 4<sup>55</sup> 7<sup>40</sup> 10<sup>55</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c.,  
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.  
la ligne ou son espace.

Réclames : 80 c. la ligne.  
S'adresser à l'agence de  
publicité Haasenstein & Vo-  
gler, à Bulle, r. de Gruyères;  
Fribourg, rus St-Nicolas,  
ou à ses succursales.

Bulle, le 16 octobre 1900.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

**Double initiative.** — Le Comité central du parti radical neuchâtelois, réuni jeudi soir, a décidé de convoquer l'assemblée des délégués des sections du canton pour le dimanche 21 octobre, à Corcelles.

M. Jeanhenry, conseiller national, a été chargé de présenter un rapport sur la question de la double initiative.

Le Comité central est unanime à proposer au parti de prendre position contre l'élection directe du Conseil fédéral par le peuple. Il a pris la même décision, à une forte majorité, pour la proportionnelle.

M. Frédéric Soguel, président du Conseil d'Etat, a déclaré être partisan décidé de la proportionnelle et il a informé ses collègues qu'il défendra sa manière de voir devant l'assemblée de Corcelles.

Les délégués du parti radical-démocratique de Bâle-Ville ont décidé à l'unanimité de rejeter la double initiative, ainsi que le projet de système proportionnel pour l'élection du Grand Conseil de Bâle-Ville.

M. le D<sup>r</sup> Zoller, rédacteur des *Basler Nachrichten*, a été nommé président du Comité central, en remplacement de M. Scherrer qui se retire.

Le mot d'ordre du parti libéral valaisan est de voter la proportionnelle et de repousser l'élection du Conseil fédéral par le peuple le 4 novembre prochain.

**Conférence de La Haye.** — Les membres de la commission pour la Conférence de La Haye sont arrivés dimanche à Vevey. Un dîner a eu lieu aux Trois-Couronnes. La Lyre a donné, dimanche soir, une sérénade aux membres de la commission. Les commissaires sont MM. Hilty, Jeanhenry, Iselin, Rossel, Schmidt et Vogelsanger, conseillers nationaux, et MM. Lachenal, Scherb et Scherrer, députés aux Etats. M. Hauser, président de la Confédération, assiste aux délibérations. Les séances sont présidées par M. Scherb.

FEDULETON DE LA GRUYÈRE 35

### Le Forgeron de Thalheim.

Nouvelle alsacienne, par G. DUCOUR.

Dans l'ombre de la nuit, comme quelques mois auparavant, Robert sentit une main toute chaude encore du premier sommeil cherchant la sienne et la serrant longuement. C'était Suzanne, qu'une émotion profonde empêchait d'articuler un mot. Mais cette pression en disait plus à l'heureux forgeron que beaucoup de paroles.

— Rien à faire pour le moment ! reprit le tuteur. Il nous faut trouver un gîte pour cette nuit.  
— Je vous offre notre maison.  
— Et vous ? demanda Joseph Teppen.  
— Thomas et moi nous vous céderons volontiers nos chambres.

— Je n'ai plus sommeil, fit encore le tuteur.  
— Nous non plus ! s'écrièrent les femmes.  
— Alors, venez, insinua Robert ; ma mère m'attend, vous serez bien accueillis.

On suivit le conseil du forgeron. Il était en effet impossible de rentrer dans la maison. L'eau emplissait une bonne partie des chambres du rez-de-chaussée ; les fenêtres étaient brisées, la grande porte également. C'était une vraie inondation. Et voilà qu'une

Le conseil d'administration du Vevey-Pèlerin a invité la commission à monter au Pèlerin lundi après midi.

**Chronique des vendanges.** — La baisse des prix du moût s'est encore accentuée, non seulement sur les soldes et les petites récoltes comme ces jours derniers, mais encore sur de grosses récoltes. Un courtier de Morges a acheté, à Yens, une récolte de 50,000 litres à 20 cent. le litre de moût, pour ne citer que l'un des marchés les plus importants. Des ventes semblables se sont faites à Monnaz, Colombier, Vuillerens. Des marchés se sont conclus aux prix dérisoires de 19, 18 et même 17 cent. A Morges, la futaille fait défaut ; c'est à grand-peine qu'on réussit à loger la récolte. Les personnes qui ont de la place demandent, pour loger le vin, 2, 2 1/2 et 3 cent. le litre. La spéculation se donne libre carrière. Un exemple ; la grande cave de Bougy — la plus grande de La Côte (elle peut loger 350,000 litres) — a été vendue et revendue deux ou trois fois avant même que la récolte fût encavée. On s'attend à une hausse sur la fin de la vendange, comme en 1893.

**Réunion des syndics.** — Les syndics des chefs-lieux des cantons suisses se réuniront à Lucerne le 27 octobre.

**Berne.** — Un paysan de Bümlitz ayant aperçu des enfants qui s'étaient faulifiés dans son verger et lui chipaient des pommes, saisit son fusil et tira deux coups en l'air pour les effrayer. Le malheur voulut que l'arme, qui était chargée à balle, dévia, et qu'un projectile atteignit à la poitrine un pauvre diable de journalier, assis sur l'escalier de son logis. Le blessé mourut au bout d'un quart d'heure. Le paysan a été arrêté.

**Bâle.** — Le Grand Conseil a voté une somme de 100,000 fr. pour la fête qui aura lieu l'année prochaine à l'occasion de l'entrée de Bâle dans la Confédération. Une subvention de trente mille francs a également été votée pour l'exposition industrielle cantonale de 1901.

**Thurgovie.** — Dans la votation cantonale de dimanche, la loi interdisant aux tenanciers d'auberges l'accès à certaines fonctions publiques a été adoptée par 8002 voix contre 6160. La loi relative à l'assurance obligatoire du bétail est acceptée par 8832 contre 4942.

pluie abondante commençait à tomber. Le vent s'était calmé.

Les étables, heureusement, n'avaient pas été atteintes par le flot dévastateur ; mais on entendait les rauques mugissements des vaches, dont le son lugubre s'harmonisait avec les horreurs de la nuit.

Toutes nos connaissances avaient quitté le lieu du sinistre. Robert marchait auprès de Georgette. La pauvre fille avait de folles terreurs dans la tête. Elle était fatiguée et son bras s'appuyait sur celui du forgeron qui, dans son bon cœur, éprouvait une sincère pitié pour la fille de Jean Schweizer ; Teppen, sa femme et Suzanne venaient ensuite, en proie aux diverses réflexions que cet événement leur suggérait. Le tuilier y voyait une brèche faite à sa propriété et à sa fortune, la mère songeait à ses piles de linge peut-être entraînées par le courant dans la boue de la terre détremée, et Suzanne se disait qu'une nouvelle chaîne unissait désormais, plus étroitement encore, sa destinée à celle de Robert. Douleur et joie ! L'amour de l'aimable enfant s'accroissait de tous les dévouements du jeune homme, et cette fois le père ne refuserait sans doute plus son consentement à cette union. Et tout en suivant du regard la silhouette du forgeron qui se dressait devant elle, dans la nuit, Suzanne, en dépit de l'averse, avait ce bon sourire qu'ont les lèvres roses quand les yeux entrevoient une existence de joies pures et d'affections saintes.

On arrivait à la forge. Robert envoya son ouvrier à la tuilerie avec l'ordre d'y passer le reste de la nuit, et, en cas de nouvel accident, d'accourir les prévenir. Mais tout danger était lointain. Dans la chambre de la veuve Käthel,

**Grisons.** — Un incendie a détruit 15 granges à Peiden, village à une lieue d'Ilanz, dans la pittoresque vallée de Lugnetz.

**Vaud.** — Un propriétaire de Leysin a cueilli des cerises de seconde récolte, en parfaite maturité.

**Genève.** — Le jeune X., garçon laitier, se trouvait dimanche en visite chez M. Bourquin, 13, quai du Seujet, à Genève. Quelques minutes après son arrivée, X., qui est familier de la maison, pénétra dans la chambre à coucher et s'approcha d'un berceau où reposait un enfant de quelques mois. Après avoir caressé le bébé, le jeune garçon laitier alluma une cigarette, jeta négligemment son allumette près du berceau et alla rejoindre Mme B., qui se trouvait à la cuisine. Mais bientôt cette dernière, entendant crier son enfant, accourut et trouva la couchette en flammes. Le bébé, qui a été grièvement brûlé à la figure, à la poitrine, aux bras et aux jambes, a été transporté à l'Hôpital cantonal dans un état désespéré.

## ÉTRANGER

**Guerre du Transvaal.** — Lord Roberts a annoncé le retour aux Indes des troupes de l'armée des Indes pour la fin de novembre.

Le général Buller retourne en Angleterre. Sir Alfred Milner est parti vendredi soir pour Bloemfontein.

Les Boers ont enlevé des bestiaux dans les fermes situées à 20 milles à l'est de Vrybourg ; on signale plusieurs détachements aux environs. On annonce que le général Delarey est à 14 milles de Grahamstown avec un commando de 230 hommes.

Une dépêche de Durban signale un engagement très sérieux qui aurait eu lieu, mardi, à Bloodriver, entre les Boers et un régiment mixte. Les Boers auraient subi de grandes pertes.

Le général De Wet a lancé une proclamation annonçant que tous les Barchers refusant de porter les armes seraient faits prisonniers de guerre.

Deux officiers anglais ont été tués et un soldat capturé dans une rencontre avec une patrouille du commando de Hasebruck. Les Boers marchent dans la direction de Winburg.

Le *Daily Mail* rapporte que les Anglais avaient appris le 22 septembre que le général De Wet

notre monde trouva ce dont il avait le plus besoin : une chaleur douce, des vêtements secs — ceux de Käthel pour les femmes et de Robert pour Teppen — et des coeurs dévoués.

XV

— Eh bien, mon fils, disait Käthel, quinze jours après la nuit terrible, faut-il aller chez Teppen ?

— Pourquoi donc, ma mère.

— Dame ! Pour renouveler la demande en mariage.

— Non !

— Non ?

Et la bonne femme regardait son grand garçon.

— Je ne comprends pas ton hésitation, fit-elle.

— Je n'hésite pas le moins du monde, mère. Je ne veux pas que tu fasses cette démarche.

Et de nouveau elle le regarda.

— Explique-toi plus clairement.

— Voici : j'aime Suzanne, cela est certain ; elle m'aime, je n'en doute pas. Mais il y a autre chose que je sais aussi : c'est le refus avec lequel le père Teppen te reçut, lorsque, il y a six mois, tu te présentas chez eux pour ce motif-là.

Je ne t'en ai rien dit, mère, mais j'ai bien souffert. Teppen est un orgueilleux, il faut que son orgueil soit brisé...

— Ta ! ta ! ta ! Tu déraisonnes, mon garçon. Joseph Teppen est riche ; on peut lui pardonner quelques défauts. Toi-même, tu n'es pas la perfection incarnée.

— Elle ne le croyait pas, au moins, ce qu'elle affirmait ainsi, relativement à son fils.

— Je le regrette, mère, avait répondu Robert. Mais j'ai aussi mon honneur à moi. Il m'a refusé Suzanne. Qui



GRUYÈRE

**Visites.** — Vendredi soir et arrivé à Bulle la Société des anciens élèves de l'Ecole technique de Lausanne, au nombre de 26. Ces ingénieurs ont fait le lendemain une visite aux intéressants travaux de Thusy qui touchent à leur fin. Favorisés par un temps superbe, la promenade a pleinement réussi.

Dimanche, par un temps pluvieux et presque froid, c'était le tour de la Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes, qui a fait sa course annuelle, ayant pour but les usines hydro-électriques de Montbovon. Malgré la température par trop rafraîchie, ces messieurs étaient également très satisfaits de leur journée.

Enfin, lundi, vers midi, est arrivé de Berne, par Fribourg et La Roche, une troupe de 110 vélocipédistes militaires, avec état-major en automobile; il y a eu environ 1 1/2 heure d'arrêt et dîner à l'hôtel du Cheval-Blanc. A 1 h. 20, tous ces jeunes troupiers ont enfourché leurs « chevaux d'acier » et se sont dirigés sur Vevey, Aigle, les Ormonts, où ils ont passé la nuit pour rentrer ensuite dans la capitale fédérale par le col du Pillon et le Simmenthal.

Il y a eu surprise de sentir l'air si vif chez nous et de voir les sommets de nos montagnes couverts d'une assez forte couche de neige. Hélas! quel changement dans la température depuis samedi et quel brusque avertissement de l'approche de l'hiver! L'entrain des bénichons dans nos villages s'en est naturellement ressenti ces deux jours. La nuit passée, pourtant, le ciel s'est de nouveau complètement découvert et ce matin nos prés sont blanchis par le givre, mais un brillant soleil égaye la troisième journée de la fête traditionnelle.

**Nouvelle ecclésiastique.** — M. l'abbé Alexandre Grandjean vient de résigner ses fonctions de chapelain d'Avry-devant-Pont, qu'il occupait depuis treize années environ.

**A l'Exposition.** — Il y a actuellement à Paris un certain nombre d'artisans et campagnards gruyériens. Une carte de l'un de ces voyageurs annonce au *Fribourgeois* que le séjour se fait bien. Nos amis et nos compatriotes trouvent l'Exposition superbe et Paris merveilleux. Ils n'oublient pas le Village suisse, où ils retrouvent un coin de la patrie, avec des figures connues et de bonnes relations à établir.

VARIETES

**Les forêts et la vie humaine.** — Il y a un rapport bien établi entre le déboisement des plaines et des montagnes et la mortalité publique. Chateaubriand l'a déjà dit: « Là où est la forêt, là est la patrie; les forêts précèdent les peuples et les déserts les suivent. » En d'autres termes, la pauvreté et la misère viennent prendre la place des forêts à mesure que l'homme détruit celles-ci.

En France, les statistiques prouvent que les départements déboisés sont les plus pauvres, et ceux où l'on meurt le plus. Les recensements depuis 1871 prouvent l'affaiblissement progressif des régions déboisées (pour cause d'utilité publique, cela va sans dire)! En 1892, l'excédent des décès sur les naissances, dans ce pays, a été de 20,000 et les trente départements les plus déboisés ont fourni à eux seuls plus de 16,000 de ces décès. Toutes choses égales, et en ayant égard au chiffre de leur population, la mortalité a été neuf fois plus forte dans les trente départements particulièrement déboisés que dans les cinquante-sept autres. Ainsi donc le déboisement est un des facteurs de la dépopulation. L'arbre qui tombe entraîne un être humain avec lui.

D'ailleurs, l'arbre n'est-il pas fait pour vivre, autant que l'oiseau pour voler, et pourquoi couper en pleine carrière ces beaux arbres dont la présence dans la nature est si nécessaire, ne fût-ce qu'à l'équilibre des fonctions respiratoires de tous les êtres vivants.

Que l'on coupe les arbres qui, entourant une maison d'habitation, en assombrissent les chambres et en rendent humides les murs par défaut de soleil, c'est très bien, c'est même urgent; mais qu'on laisse les forêts tranquilles, car l'arbre, en tombant sous les coups de la hache, cède sa place à la misère et ouvre une porte de plus à la mortalité des humains.

dance d'esprit ne plaît pas à nos gouvernements. Mais ils ont dû s'incliner devant les volontés de la contrée du Mouret où M. Duriaux est très aimé.

On écrit d'autre part au *Confédéré*:

M. Duriaux était le candidat de la liste indépendante qui avait obtenu le plus de voix dans la Sarine en 1896. C'est un homme jeune, intelligent, actif, qui n'est pas inféodé au tchépétisme. Il a fallu toute l'énergie de la contrée du Mouret pour faire avaler cette candidature aux libertards.

Allons, pour une fois, nous sommes d'accord sur ce nom et nous voterons pour M. Duriaux.

**Double initiative.** — Le Comité cantonal libéral-radical convoque tous les comités de district, toutes les associations libérales, tous les groupes du parti libéral-radical à envoyer dimanche 21 octobre ses délégués, à la salle du Cercle littéraire et de commerce, à Fribourg. Il n'y a point de parti pris, les résolutions sont absolument libres, on peut voter la proportionnelle, la rejeter ou laisser à chacun sa liberté d'action, l'assemblée de dimanche sera souveraine et représentera l'opinion du parti.

**Glâne.** — On a été très étonné d'apprendre que le Conseil d'Etat avait décidé d'inviter la commune de Romont à étudier un projet de canalisation de ses eaux et à porter un crédit annuel à son budget pour l'exécution successive de ce travail. Nous ignorons si une mesure semblable n'a jamais été prise à l'égard d'une autre commune du canton; nous croyons que ces questions sont de la compétence de l'autorité communale à laquelle aucune plainte n'a été adressée sur la situation actuelle.

On est très curieux de savoir sur quoi se base cette décision.

**Vendanges au Vuilly.** — Une Société se forme, à Avenches, pour acheter au Vuilly le vin qui ne trouve pas d'écoulement rapide à cause du manque de futailles.

Cette Société doit avoir loué, dit le *Petit Vaudois*, de la commune d'Avenches, le réservoir du ruisseau de la Perche, contenant 500,000 litres, et elle compte le remplir. L'alimentation en eau de la ville d'Avenches pouvant se faire directement par les chambres de décantation, ce projet peut parfaitement devenir une réalité et aider ainsi à serrer jusqu'au printemps la magnifique récolte de nos coteaux du Vuilly.

**Chantier d'injection.** — M. Alph. Moret, à La Tour-de-Trême, a ouvert à Fribourg une installation d'injection pour poteaux de télégraphe et conduites électriques, telle qu'il en a déjà installé une à Bulle.

**Directe Berne-Neuchâtel.** — L'ouverture de la ligne directe Berne-Neuchâtel est définitivement fixée au 1<sup>er</sup> mars prochain. L'état des travaux permettrait d'ouvrir la ligne avant ce long terme; les rails sont déjà posés sur un long parcours.

**Loutres.** — Lundi 8 courant, M. Eugène Andrey, pisciculteur à Conmin, accompagnée de son frère Cyprien et du garde-pêche Thierrin, a capturé dans la Lambaz une superbe loutre du poids de zeize livres. Dans le courant de juillet dernier, ces mêmes chasseurs avaient déjà réussi à capturer un de ces terribles destructeurs de poissons dans la Broye; cette loutre était d'un poids inférieur à celle capturée le 8 courant, mais c'était quand même un adulte de fort belle taille.

**Chat sauvage.** — Mardi dernier, M. Alexandre Kessler, des Neigles, a tué au Staad, dans les taillis qui s'étendent sur les bords de la Sarine, un superbe chat sauvage mâle, du poids de 10 livres. Le pelage est gris jaunâtre régulièrement barré de noir comme chez le tigre. Les pattes sont fortes, pas très longues, armées de griffes acérées. Il est probable que le minet des bois était à la poursuite d'un lièvre, suivi de près par les chiens de M. Kessler, qui tua d'abord le lièvre et du second coup le chat sauvage à quelques pas de la première victime. Le chat sauvage est très rare dans nos contrées; c'est un ennemi acharné de tout gibier: levreaux, perdreaux, alouettes font partie de son menu habituel. Ce bel exemple d'une espèce peu commune sera naturalisé.

**Noyé.** — On a retiré de la Sarine, aux Neigles près Fribourg, le corps d'un septuagénaire nommé B. W., qui avait disparu depuis quelques jours.

PETITES RECETTES

**Pour graisser les souliers.** — L'entretien de la chaussure est généralement fort mal pratiqué, si bien que l'on se blesse les pieds en portant des souliers qui durcissent, et dont la durée est étrangement réduite par le fait que le cuir en devient cassant et se coupe rapidement. Il est donc très important, au point de vue de la marche comme de l'économie, de posséder une recette qui assure cet entretien dans les meilleures conditions. Le dégras est une précieuse matière à cet égard, mais il vaut encore mieux, paraît-il, recourir à deux agents excellents qui sont la lanoline purifiée, et tirée, comme on doit le savoir, de la laine, et la vaseline jaune. Le mode d'application en est des plus simples, puisqu'il suffit de les étendre sur le cuir au moyen d'un chiffon quelconque: en quelques minutes, on peut dire qu'ils sont absorbés complètement, et c'est là précisément ce qui donne de la souplesse au cuir: il faut plusieurs jours avant que l'onction ait besoin d'être renouvelée. Assurément, ces substances coûtent sensiblement plus cher que l'huile de poisson, que l'on recommande souvent en la matière, mais celle-ci sèche avec une rapidité extraordinaire, si bien que, en fait, elle rend le cuir cassant et ne fait que du mal aux chaussures; de plus, elle a une odeur fort désagréable qui persiste assez longtemps.

**Conservation du bois.** — La conservation du bois au moyen de l'électricité semble réussir. Les bois sont placés dans un grand réservoir et immergés dans une solution contenant 10 pour 100 de borax, 5 de résine et 0,75 de carbonate de soude. La plaque de plomb sur laquelle il repose est reliée au pôle positif d'un dynamo dont le pôle négatif aboutit à une plaque similaire placée au-dessus du bois, de telle sorte que le circuit se complète à travers celui-ci. Sous l'influence du courant électrique, la sève monte à la surface du bain, tandis que la solution aseptique de borax et de résine prend sa place dans les pores du bois. Cette partie du procédé prend de cinq à huit heures; le bois est ensuite enlevé et séché, soit artificiellement, soit naturellement. Dans le dernier cas, une exposition au soleil d'une quinzaine de jours en été donnerait les mêmes garanties que l'emmagasinement habituel pendant cinq ans.

**Destruction des mites.** — Prenez 45 grammes d'acide phénique pur, 30 grammes de camphre, 30 grammes d'huile de romarin, 5 grammes d'aniline dissoute dans 2 1/2 litres d'esprit-de-vin. Voilà pour le drap et les étoffes. Voici maintenant pour les objets de pelletterie: 20 gr. d'acide phénique, 10 gr. d'huile de cious de girofle, 10 gr. d'huile de citron, 10 gr. de nitro-benzol, 1 1/2 gr. d'aniline dissoute dans 1 1/2 litre d'esprit-de-vin. On répand ce liquide, à l'aide d'un pulvérisateur, sur les objets à préserver, qui sont dans des boîtes ou des récipients fermant bien; une seule aspersion suffit pour une demi-année. Les objets en laine que l'on serre dans des armoires ou autres meubles auront besoin de deux aspersion. Des sachets de patchouli sont aussi un bon remède. Pour éloigner les mites des meubles, on se sert de vapeurs de vinaigre. On verse du vinaigre sur un fer rouge et on place encore sous les meubles des charbons ardents sur lesquelles on répand des feuilles de tabac. Les mites ne résistent pas à ces odeurs combinées.

Les demandes d'abonnement de l'*ÉTRANGER* ne seront prises en considération que si elles sont accompagnées de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois.

Pour 10 francs

3 mètres Cheviot pure laine ou Loden, 140 cm. de largeur, dans toutes les nuances, p. un complet. Grand choix en tissus pour dames et draperie hommes. — Echantillons franco. Gravures gratis. Waarenhaus v. F. JELMOLI A.-G., Zurich.

Avis aux dames.

La soussignée prévient les dames de la ville et de la campagne qu'elle continue à garnir les chapeaux pour dames et enfants, ainsi que les réparations.

Se recommande:

Esther Dalloz,

au 2<sup>me</sup> étage de la maison dont elle occupait le magasin.

A VENDRE

Un potager à quatre trous, ainsi qu'un fourneau en fer. S'adresser à l'atelier de M. Meuwly, vis-à-vis des chantiers de MM. Bertschy, entrepreneurs. VICTOR DALLOZ

**Bon & bon-marché**  
 Menagères demandez dans les nouvelles collections de chantillons des magasins populaires de **MAX WIRTH** S'Gall **ZURICH** Bâle  
 Spécialités en Etoffes pour dames et pour hommes  
 Flanelles laine et coton  
 Articles de blanc, cotonnerie  
 Rideaux et étoffes pour meubles  
 Prix reconnus très avantageux.

**Concours de travaux.**

La ville de Bulle met au concours les travaux de démolition et de reconstruction nécessités par le rélargissement de la rue de la Sionge depuis l'Hôtel de Ville à la ruelle du Lion-d'Or.  
 Prendre connaissance du plan, cahier des charges et de l'avant-métré et déposer les soumissions au Bureau de ville jusqu'à vendredi 19 octobre courant, à 5 heures du soir.  
 Par ordre :  
 Le Secrétariat communal.

**Mises de bois.**

Lundi 22 octobre prochain, dans les forêts de la ville de Bulle, vente d'environ 300 plantes sur pied.  
 Rendez-vous à 9 1/2 heures, à la Cabane d'Inson.  
 Le Secrétariat communal.

**Mises de bois.**

Samedi 20 octobre courant, la commune de Vnaders vendra, par voie de mises publiques, dans sa forêt de Joux-Derrey, environ 100 plantes abattues ou déperissantes.  
 Rendez-vous des mises, avec sac garni, à 9 heures du matin, au chalet des Portes, Vnaders, le 8 octobre 1900.  
 Le Secrétariat communal.

**MISES**

Pour cause de cessation de bail, il sera vendu en mises publiques, à la ferme de la Valsainte, le **lundi 22 octobre** courant, dès 9 heures du matin :  
 17 mètres-vaches;  
 14 génisses et taures;  
 15 veaux, des porcs, 3 chevaux;  
 Environ 70.000 pieds de foin et regain à consommer sur place.  
 Favorables conditions de mises.  
 Pour les enfants de Hyacinthe Magnin et leur mère :  
 L. MORARD, notaire.

**Anc. pharmacie Rieter**

BULLE

Auguste BARRAS, successeur.  
 Exécution prompte et soignée des prescriptions de MM. les médecins et vétérinaires. — Spécialités pharmaceutiques; articles de pansément. — Analyse.

**A VENDRE**

Au chantier Moret, au Tirage :  
 Fagots d'écorces le 100 à Fr. 7 50  
 Sacs d'écorces — 10 —  
 Tas d'écorces en bloc.  
 Marchandise très sèche.

**Couronnes mortuaires.**

A l'occasion de la Toussaint, au magasin de **SOEURS PROGIN**, à Bulle, belle exposition de couronnes mortuaires en perles et métal depuis 80 cent.

**CARNETS pour mises de bois**

à l'usage des communes à l'imprimerie de la Gruyère et chez Ch. MOREL, libraire, à Bulle.

**Mises en location.**

Lundi 12 novembre 1900, dès 2 heures de l'après-midi, le Conseil communal de Broc exposera en mises en location **l'Hôtel de Ville.**  
 Les mises auront lieu dans ledit hôtel. Entrée en jouissance le 1er janvier 1902.  
 Le Conseil communal.

**Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.**

Nous recevons des dépôts d'argent à :  
 1/2 % contre certificats de dépôt à terme fixe.  
 4 % sur carnets d'épargne, facilités de remboursement.  
 3 1/4 % en compte courant.

**Assurance des chevaux et du bétail.**

MM. les propriétaires de chevaux et de bétail sont rendus attentifs à la Garantie fédérale, société mutuelle d'assurance fondée en 1865 par un certain nombre de propriétaires de chevaux et de bétail. Parmi toutes les sociétés opérant en Suisse, la Garantie fédérale est celle qui y travaille avec le plus grand succès. Forte réduction des cotisations, surtout pour les chevaux de paysans et pour le bétail bovin, suivant nouveau tarif. Indemnités pour animaux morts ou animaux devenus impropres au travail, jusqu'à 80 % de la valeur. Suivant les statuts, les animaux malades ou blessés peuvent être abattus sur simple ordre d'un vétérinaire ou d'une autorité. Les cas de météorisation (gonflement) chez le bétail bovin, ainsi que toutes les maladies contagieuses des chevaux et du bétail, sont également compris dans l'assurance.  
 Le Conseil d'administration, ainsi que l'assemblée générale de la Société sont composés exclusivement de sociétaires assurés.  
 Pour demandes de renseignements, ainsi que pour la conclusion d'assurances, s'adresser à M. Eugène Wæber, hôtel des Alpes, à Bulle.

**Grand'rue 32 BULLE CHAPELLERIE TOBIE BEC BULLE Grand'rue 32**

Reçu un choix considérable de chapeaux feutre en toutes nuances, qualités et formes, depuis les plus ordinaires à 2 fr. 95 au plus fin, en forme classique, forme tyrolienne, Impers et chapeaux soie, ainsi que la dernière nouveauté. Bel assortiment de bérets, casquettes et cravates.

**Fabrique de chocolat, Broc.**

On engage continuellement des jeunes gens des deux sexes, de 16 à 20 ans.  
 Se présenter personnellement tous les jours, le dimanche excepté.

**Grande salle de l'Hôtel de Ville, Bulle.**

Jeudi 18 octobre, à l'occasion de la foire :

**BONNE MUSIQUE ET DANSE**

Invitation cordiale. OSWALD GEX

A l'occasion de la foire, jeudi 18 courant :

**Danse publique**

à l'auberge des Halles, à Bulle.

Invitation cordiale. J. BRULHART

**Où achète-t-on aux plus bas prix et au mieux ?**

Chez Hans Hochuli, zur Waarenhalle, Fahrwangen, aux prix étonnamment réduits suivants, mais seulement contre remboursement :  
 Bottes de travail prima, ferrées Nos 40-47 Fr. 11,70  
 > amples tiges, prima, double semelle 40-47 > 16,80  
 Souliers de travail, forts, ferrés 40-47 > 5,90  
 > cuir génisse, prima 40-47 > 6,90  
 > à lacets hommes, façon militaire 40-47 > 7,90  
 > fins, pour dimanche 40 47 > 8,90  
 Bottines à élastiques, hommes, prima 40-47 > 7,—  
 > fines, pour dimanche 40-47 > 8,—  
 Souliers garçons, très forts 30-34 > 4,50  
 > 35-39 > 5,90  
 > 36-42 > 5,70  
 > fins, pour dimanche 36 42 > 6,60  
 > fillettes, ferrées 26-29 > 3,50  
 > fins, pour dimanche 26 29 > 4,60  
 > 30-35 > 5,70  
 > 30-35 > 4,90  
 > 18-20 > 1,80  
 > 20 23 > 2,50  
 > 23-25 > 3,30  
 > 36-42 > 5,50  
 > très fins, à lacets ou à boucles 36 42 > 6,90  
 > hommes, à lacets on à élastiques 40-47 > 7,90  
 > très fins, à lacets ou à élastiques 40 47 > 8,90  
 Pantoufles cuir, hommes, très fortes 40 47 > 5,70  
 > dames 36 42 > 4,70  
 Chemises de travail, couleur, très solides — > 1,65  
 Pantalons de travail, toutes grandeurs, doublés — > 3,50  
 Prix courant détaillé franco et gratis par retour du courrier.  
 HANS HOCHULI, z. Waarenhalle, Fahrwangen (Argovie).

**Goître.**

Je me fais un devoir de vous remercier du traitement par correspondance que vous m'avez fait suivre et grâce auquel je suis maintenant guérie du goître et étouffement dont je souffrais depuis plusieurs années. En cas de nouvelle maladie, je m'adresserai encore à vous. Ormont-Dessous (Vaud), le 14 août 1898. Mlle Louise Echenard.  
 Vu pour légalisation de la signature de Mlle Louise Echenard, Ormont-Dessous, le 14 août 1898. M. Durginat, juge de paix. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405. Glaris.

**Amidon brillant MACK**  
 Le meilleur des Amidons.  
 Se vend partout en paquets de 20 et 50 cents.  
 H. Mack (Fabricant de l'Amidon double Mack) Chim. D.

Tous les jours :  
**Beurre de table, frais,**  
 chez Louis TREYVAUD,  
 Grand rue, Bulle.

**Usine sous le Briet, VUADENS**

Commerce de farines et sons, gros et détail.  
 Mais concassé, en gruau et en farine.  
 Blés comprimés et avoine, montures et compression à façon, ainsi que cuisson de pain.  
 Boulangerie, épicerie.  
 Scierie, commerce de bois; lattes à tuiles; liteaux de gypseurs.  
 Spécialité de liteaux à cadres et autres accessoires pour ruches, en bois de première qualité et dimensions exactes.  
 Tours pour bois et métaux. Grand assortiment de baguettes pour cadres. Encadrement grecs et ordinaires.  
 Verre belge et ctm n.  
 Filon à os. Achat d'os et vente de poudre d'os première qualité; trituration à façon.

Favorisez l'industrie suisse!

Milaine sur fil et le véritable **Drap de Berne** en toute bonne qualité au nouveau dépôt de fabrication **PH. GEELHAAR, Berne** 40 rue de l'Hôpital 40

Echantillons franco. Marchandises contre remboursement et franco depuis fr. 20.—.  
 Principe: Du bon — le mieux!

**DÉPOT**

de la Filature de chanvre et de lin **BURGDORF**  
 chez M. Eugène Wæber, Bulle, où l'on reçoit continuellement du chanvre, du lin et des étoffes pour le filage et tissage à façon. Prix avantageux.

**Un jeune garçon**

de 15 ans aurait l'occasion d'apprendre l'allemand et de soigner le bétail. On payerait aussi un petit gage.  
 S'adresser à Jacob Schenker, aubergiste, à Däniken (Soleure).

**A vendre :**

Environ 25.000 pieds de foin première qualité et le repais d'un vingtain de poses. S'adresser à Pierre Ecoffey, aux Noutés, Sâle.

**A VENDRE**

Un vase ovale d'environ 1100 litres. S'adresser à Berli, tonnelier, à Bulle.

**Ouvrier boulanger**

demande place pour le 1er novembre. S'adr. à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

**CHOCOLAT P.H. SUCHARD**  
**CAAO SOLUBLE**  
 EXCELLENTE QUALITÉ  
 PRIX MODÉRÉS  
 SE TROUVE PARTOUT

BULLE — ÉMILE LENZ, IMP.-ÉDITEUR



PRIX DE L'ABONNEMENT  
 Suisse... 1 an, Fr.  
 ... 6 mois, >  
 Étranger... 1 an, Fr.  
 ... 6 mois, >  
 payables d'avance.

Prix du numéro : 5 c.

On s'abonne sans bureaux de poste.

Bulle, CONFÉDÉ

**CONFÉDÉ**

Double initiative radicaux lucernois sidence de M. Schü. Après un long rap national, et un second et une discussion à pris part, la résolu « Les délégués d'une étude approfo d'agir de toutes les double initiative, p en maintenant les droits différents, u rait d'après le syst les cantons où le s resterait en vigneu tion injuste et fau aucune nécessité c tuel d'élection du en proposant la d but de politique d initiative est desti à la cohésion du p

Dans une ré lement à Lucerne teur cantonal ont de recommander Quant à l'élection ple, l'assemblée a aux électeurs du p — L'assemblée de Zurich a décidé le rejet des deux

Armée suisse, - prendre la décisio tion des hommes Sortiront du lan libérés du service a) les officiers de la demande éven nomination, n'aur nuer de servir; b) toute incorporation

FEUILLET

**Le Forge**

ouvelle a

Un jour du mois de l'après-midi, apr sa femme, partit, sa Robert Feller. Thou envoyé au village p Victor Helbing. Lorsque Joseph T limitait la porte de regardait par la fen assises devant la fo monter aux jones de pure que celle des r du petit jardin. — Eh! bonjour, l — Mais oui, Jose vice? — Tu le sauras t Puis, il s'adressa e il observa Robert q charnu. — Tu connais to — Pas mal!